

# P.F.D.

(Placement Familial Départemental)

## L'AIGLE



10 bis rue du Dr Frinault  
61300 L'AIGLE  
accueil.servextlaigle@all-asso.fr  
Tél. : 02 33 84 12 70  
Fax : 02 33 34 76 51



Depuis 1999, notre service est agréé par le Conseil Général de l'ORNE, pour réaliser des missions de protection de l'Enfance en Danger des jeunes ressortissants du département. Le Placement Familial Départemental, structure expérimentale, a pour objectif de mettre à disposition des enfants, adolescents et jeunes adultes qui lui sont confiés, un environnement psychologique, éducatif et affectif complémentaire de celui qu'ils peuvent trouver dans leur propre entourage.

### *Nous accueillons et accompagnons*

Le P.F.D. accueille dans ses familles d'accueil spécialisées, douze jeunes de 5 à 21 ans dont l'histoire est constituée de ruptures multiples pouvant conduire à des troubles du comportement. Ces jeunes sont orientés sur notre dispositif par l'Aide Sociale à l'Enfance de l'ORNE, et faisant suite à une ordonnance de placement provisoire prononcée par le Juge des Enfants, au titre de l'article 375 du Code Civil.

Nos missions sont d'accompagner et de stabiliser un accueil familial spécialisé. Le P.F.D. soutient le projet scolaire ou professionnel et/ou contribue à la définition d'une orientation ultérieure. Il assure la mise en réseau du dispositif de soins spécifiques nécessaires et une surveillance régulière des soins de médecine générale. Il accompagne les procédures judiciaires existantes et reprend l'histoire familiale avec la famille et le jeune. Toutes les relations du jeune et de sa famille sont médiatisées par le service qui se définit comme l'intermédiaire incontournable, notamment au travers son équipe pluridisciplinaire.

Elaboré avec le jeune et ses parents, un projet individualisé est proposé dans les six mois de l'admission. Ce document propose les axes et objectifs posés pour la prise en charge du jeune, ainsi que les moyens pour y parvenir. Il est réévalué en équipe pluridisciplinaire afin de vérifier qu'il demeure pertinent en fonction des évolutions.

### *En lien avec des partenaires*

Le P.F.D. dispose d'appartements de médiation pour sécuriser, soutenir et accompagner les relations familiales.

Le P.F.D. travaille en collaboration et en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance et les juges pour enfants.

Un accompagnement familial et éducatif intense



Accompagnement pour l'épanouissement et l'autonomie des personnes